

ILLATS INFOS



Nº 3/09

Le Mot du Maire



Chère Illadaise, Cher Illadais,

Octobre, c'est la rentrée, la période des vendanges et de la chasse à la palombe.

C'est le moment de faire le point sur l'exécution du budget voté en 2009 et sur les différentes manifestations qui se sont déroulées durant cet été.

Notre Eglise est à nouveau en chantier (dernière tranche), pendant les vacances une classe a été rénovée et la salle du restaurant scolaire relookée.

Des travaux de voirie ont été réalisés au Tauzin et en ce moment, à Barrouil. L'assainissement collectif est en cours au quartier du Caméou.

Notre fête de Saint Roch a été un succès grâce à la participation de tous. Le Club du 3^{ème} Age a voyagé et le Cyclo Club Illadais a fêté ses 20 ans.

L'association III'Arts nous invite le 12 décembre à une représentation qu'elle prépare avec enthousiasme.

Un nouvel artisan, Eric DESSE, vient de s'installer à Barraille : souhaitons lui pleine réussite dans son entreprise de motoculture.

Enfin, le 11 Novembre, en l'honneur des Anciens Combattants, sera fêté par une messe à 11h suivie d'un dépôt de gerbe et le traditionnel repas au restaurant scolaire. Le 20 décembre, aura lieu à la salle des Fêtes le repas des Anciens de notre commune.

Soyez assuré(e), **Chère Illadaise, Cher Illadais**, de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Philippe Dubourg'. The signature is fluid and cursive.

Philippe DUBOURG
Maire d'ILLATS



A propos de la grippe A H1N1



A/ Généralités sur la pandémie grippale

La grippe est une infection respiratoire aiguë, d'origine virale, très contagieuse. Le délai d'incubation est de 1 à 7 jours. Le malade est contagieux 1 à 2 jours avant l'apparition des signes de la maladie et reste contagieux pendant la durée de la maladie (environ 7 jours). Le malade guéri est immunisé.

1- Les signes de la maladie

- de la fièvre autour de 39°
- de la toux
- mal de gorge
- douleurs articulaires
- douleurs musculaires

2- Propagation

Selon le mode direct, la contagion se propage par les microparticules émises lors de la toux et des éternuements.

Selon le mode indirect, par les mains. Le virus peut se retrouver sur les surfaces contaminées par le malade : mobilier, poignée de porte et tous les objets touchés par un malade.

B/ Comportement face à une pandémie grippale

- 1- Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon, rincer à l'eau et sécher les mains avec une serviette à usage unique.
- 2- Les solutions hydroalcooliques peuvent être utilisées en remplacement du lavage avec savon
- 3- Utilisation par les malades de masques chirurgicaux pour protéger leur entourage
- 4- Utilisation de masques FFP2 pour se protéger des personnes malades
- 5- Aérer les locaux plusieurs fois par jour
- 6- Se couvrir le nez et la bouche lorsque l'on tousse ou l'on éternue
- 7- Se moucher et cracher dans des mouchoirs à usage unique

Nous vous rappelons qu'au niveau communal, nous avons mis en place un réseau d'élus référents auxquels vous pouvez vous adresser en cas de difficultés. Leur nom vous a été communiqué dans un courrier adressé à chaque famille.

Robert CARSANA
Adjoint au Maire

Travaux de l'Eglise

Depuis début juillet, notre église a enfin réouvert ses portes au public : messes, cérémonies et visites, après de longs mois de travaux intérieurs.

La nef a bénéficié d'un ravalement avec finition façon pierre taillée et des soubassements couleur brique avec corniches en trompe l'œil.

Les fonds baptismaux, dont les arcades ont été évidées et laissent apparaître des peintures en trompe l'œil restaurées, sont mis en valeur par la lumière provenant du nouveau vitrail.

La chapelle qui fait face, décorée des mêmes peintures, abrite l'ancien autel en marbre ainsi que plusieurs statues et constitue un agréable et tranquille lieu de recueillement.

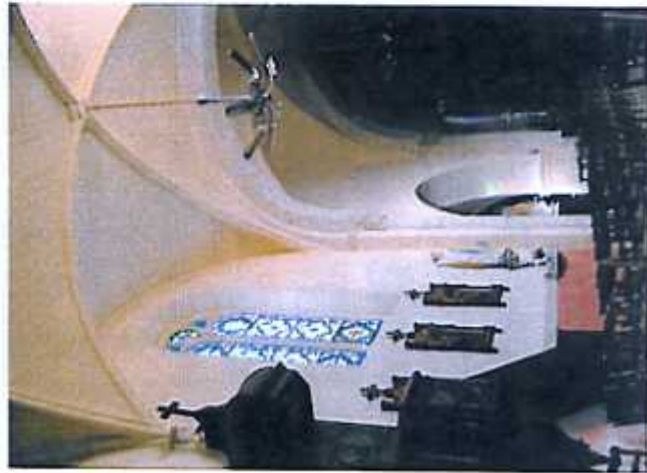
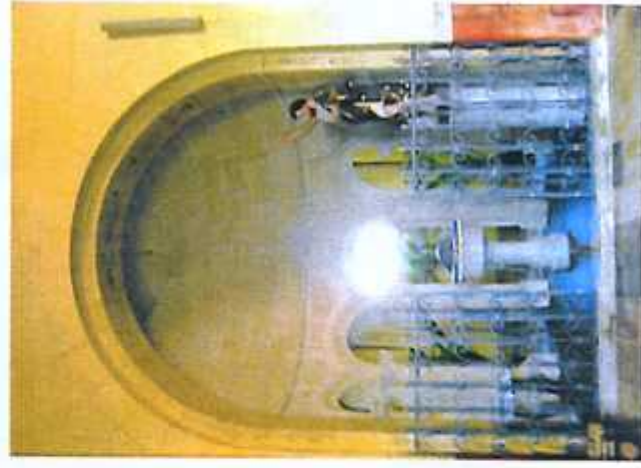
De plus, trois immenses et gracieuses suspensions permettront de chauffer convenablement l'église ainsi que des radiants dans les transepts.

Plusieurs qualitatifs sortent de la bouche des visiteurs ou des paroissiens : très beau, magnifique, somptueux... Il faut dire que l'architecte a eu bon goût, respectant les différentes époques et l'artiste s'est surpassé.

A l'heure actuelle, la dernière tranche est en cours et réouvrera le clocher.

L'église fermée pendant la période des travaux, sera ouverte pour la messe mensuelle le premier samedi du mois ainsi que pour les obsèques.

Brigitte LACOSTE
Adjointe au Maire



Les travaux au Groupe Scolaire

Cette année, la salle du réfectoire a bénéficié d'un « relookage » lumineux apprécié de tous.

Comme tous les ans, une salle de classe a été repeinte ; cette année, c'est la classe des CM1/CM2.





Un petit mot sur la kermesse de l'école

Cette année, la kermesse de l'école s'est déroulée en plusieurs parties :

La classe des Cours Moyen a présenté avec brio, un spectacle de théâtre sur les fables de La Fontaine, le lundi soir à la salle des fêtes. A la suite du spectacle, les enfants qui quittaient l'école primaire pour rentrer au collège, se sont vu distribuer un dictionnaire ainsi qu'un atlas par la municipalité. La soirée s'est terminée par un vin d'honneur.

Le lendemain, ce fût le tour d'une autre classe.

Le jour de la kermesse, deux invités de l'école, artistes africains du Burkina Faso ont joué de la musique et présenté un spectacle de marionnettes aux deux classes de maternelle le matin et, aux grands, l'après-midi. Ils ont complété leur prestation par une initiation aux danses africaines et fait des acrobaties spectaculaires. Ces artistes, gymnastes accomplis, ont fait la joie de tous.

En fin d'après-midi, dans la salle omnisport, les élèves ont présenté un spectacle de danse, pour la plus grande joie du nombreux public présent ; parents, grands-parents et amis.

Tous d'abord, les enfants des classes maternelles ont représenté un tour du monde avec des scénettes de différents pays, puis, la mise en scène d'un album lu en classe.

Quant aux élèves des classes élémentaires, des prestations des années 70 « GREASE » et « HIP-HOP » nous ont permis d'admirer leur agilité et leur sens du rythme.

Bravo à tous.

Brigitte LACOSTE
Adjointe au Maire

Informations vie de l'école

EFFECTIFS DE L'ECOLE : 104 enfants

↓ Classe de TPS – PS – MS

Melle FOIN : 19 élèves

↓ Classe de GS

Mme VIMENEY/Mme ARGENCE : 17 élèves

↓ Classe de CP – CE1

Melle LINDA : 23 élèves

↓ Classe de CE2 – CM1

Mme ROCHETTI/Mme ARGENCE : 23 élèves

↓ Classe de CM1-CM2

Melle ABBADIE : 22 élèves

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Fonctionnement : de 7h à 8h50

Et de 16h30 à 19h

Tarif: Forfait ½ journée = 1€

Forfait journée = 2€

Le règlement de la participation s'effectue à la fin de chaque mois, après réception d'un avis des sommes à payer, auprès de la trésorerie de Podensac.

CANTINE SCOLAIRE

Prix du repas : 1.95€ actuellement

A partir du 1^{er} janvier 2010 : 2€

s Pour le règlement, il vous appartient de passer en mairie systématiquement en début de chaque mois, afin de régler les repas consommés par vos enfants le mois précédent.

Travaux de voirie 2009

Les différentes réalisations de voirie sont en cours d'achèvement, ou terminées.



Ralentisseur du quartier Le Basque

TRAVAUX COMMUNE

- Création de 4 ralentisseurs (type plateau)
Quartier le Basque (2)
Quartier le Tauszin (1)
Quartier Escalès (1)
- réfection du réseau d'écoulement des eaux pluviales, revêtement en enrobé plus aménagement des trottoirs
Quartier le Tauszin
- Aménagement sortie quartier Barrouil
Pose de bordures et revêtement en enrobés

Tous ces travaux sont finalisés.



Aménagement Quartier Le Tauszin



TRAVAUX DE LA COMPETENCE DU CONSEIL GENERAL

Réfection de RD 109 du quartier la
Sableyre jusqu'à la sortie du Tauszin
vers Pujols sur Ciron.

TRAVAUX C.D.C

- Réfection voie intérieure de Barrouil avec écoulement des eaux pluviales et revêtement en enrobés
- Aménagement du quartier le Merle : création d'un ralentisseur par rétrécissement de la chaussée au centre du quartier, réfection de la chaussée en enrobés et reprise des caniveaux usagés.
- Reprise totale de la VC n°25 Mounic vers le Tausin

Ces travaux sont en cours de réalisation.

Montant des travaux :

Le Merle : 39 950€ HT

Barrouil : 25 284€ HT

Mounic- le Tausin : 89 305€ HT

Total : 154 539€ HT



Un exemple de rétrécissement de la chaussée

L'équipe municipale a poursuivi les engagements pris en début d'année pour sécuriser et contrôler les vitesses excessives dans différents quartiers de notre commune.

Ce programme étalé sur plusieurs années touche à sa fin.

Les raisons de l'augmentation du trafic sont connues :

- Augmentation de la population des communes limitrophes
- Les entrées de l'autoroute et de l'axe Saint Michel – La Brède – Bordeaux sont sur notre commune
- Réalisation de nouvelles zones industrielles sur Landiras

De ce fait, certaines routes communales ont enregistré une forte augmentation de fréquentation :

Le Merle, Mounic-Le Tausin, Jaussans

Ces différentes voies seront désormais à traiter en priorité.

Philippe VINCENT
Adjoint au Maire



STOP *aux décharges sauvages !*

Notre commune n'échappe malheureusement pas aux dépôts sauvages. On constate actuellement une recrudescence de ces décharges qui souillent principalement nos bois.

Une décharge sauvage est toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet. Elle va de la canette vide jetée délibérément au bord de la route jusqu'à la montagne de pneus usagés s'élevant en pleine nature, en passant par le tas de déchets divers, et nous sommes tous d'accord pour dire que le moindre objet abandonné peut donner rapidement naissance à une décharge sauvage.

En dépit de leur interdiction (articles R. 632-1, R. 635-8 et 644-2 du code pénal), de l'existence de collectes pour toutes sortes de déchets et de la présence de déchèteries, sans même parler des corbeilles mises à la disposition des ménages, les dépôts sauvages d'ordures font, hélas, toujours partie de notre paysage alors qu'on pouvait s'attendre à leur extinction progressive, compte tenu des progrès enregistrés dans le domaine du recyclage les décennies précédentes.

Beaucoup de citoyens sont sensibles à la question de la qualité du cadre de vie et de la propreté de l'environnement. Et ils ont bien raison ! Il y a, bien sûr, des raisons immédiates comme les nuisances visuelles et olfactives, le risque de pullulations de rats et d'insectes. D'autres menaces sont plus insidieuses, comme le risque de pollution de l'eau et du sol ou la présence de certaines plantes indésirables (d'origine étrangère) et souvent néfastes arrivant avec les déchets verts.

Nous savons tous que ce problème n'est pas le fait d'illadais mais celui de personnes peu scrupuleuses des alentours préférant souiller le territoire voisin plutôt que faire quelques kilomètres supplémentaires pour la déchetterie qui recyclerait leurs détritiques pour le bien-être de tous.

ALORS, SI VOUS CONSTATEZ UN DEPOT SAUVAGE OU SI VOUS SURPRENEZ QUELQU'UN DECHARGEANT SES ORDURES EN PLEINE NATURE, PREVEENEZ LA MAIRIE EN APPELANT LE 05.56.62.53.14.

Cécile BUZOS
Conseillère Municipale

Durée de vie des déchets :

